

Le FCPE Agrica Epargne Equilibré est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 à 5 ans et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 50% MSCI EMU NR + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% ESTR).

Agrica Epargne Equilibré est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatec

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 63,48

Actif net portefeuille (EUR) 39 034 471,31

Date de création 30 mars 2004

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Durée de placement recommandée 3 à 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 1,4%

Frais de gestion indirects maximum 1,5%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 8,47%

Volatilité indice 8,09%

Alpha de Jensen -4,51%

Tracking error 1,24%

Ratio de Sharpe 0,51

Ratio d'information -3,39

Beta (fonds de fonds) 98,41%

Sensibilité 5,14

Performances nettes de frais 25/11/2025 (source: AGRICA Epargne)

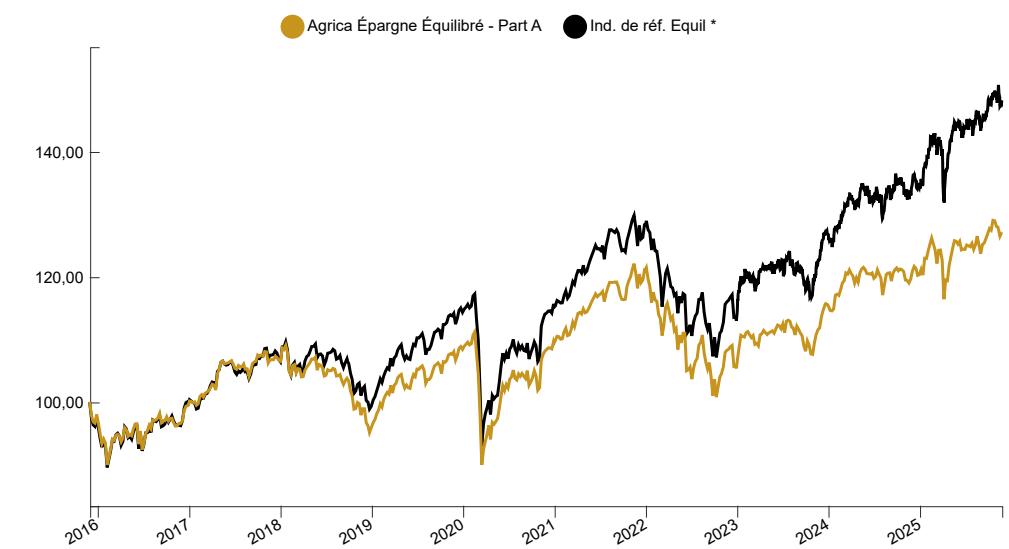
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-1,42%	5,63%	6,27%	17,24%	17,58%
Ind. de Réf. *	-0,93%	10,09%	11,24%	27,45%	29,95%
Écart	-0,49%	-4,46%	-4,97%	-10,21%	-12,37%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022	2021	2020
Part A	4,12%	9,68%	-13,00%	10,70%	0,94%
Ind. de réf. *	6,11%	12,25%	-11,77%	9,93%	0,88%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Equilibré :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% JPM EMU Government Bond Index + 50% MSCI EMU.

Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% CAC40 dividendes réinvestis + 50% EuroMTS Global.

A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% EONIA

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% ESTR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% ESTR

Commentaire de gestion

Les marchés

Le mois de novembre s'est caractérisé par une prise de profits sur la thématique de l'intelligence artificielle dans un contexte macroéconomique incertain.

Ainsi après six mois consécutifs de hausse, le Nasdaq accuse un repli de -1.45% (en USD), pénalisé par sa forte pondération en valeurs technologiques.

Les indices actions plus larges tels que le S&P 500 et le MSCI EMU terminent quant à eux le mois en légère progression, respectivement à +0.25% (en dollars) et +0.3%.

Au sein du MSCI EMU, les performances sont contrastées avec des secteurs comme ceux de la technologie (-3.9%) et de l'industrie (-2.7%) qui enregistrent des contreperformances, tandis que la finance (+4.3%) et de l'énergie (+3.4%) surperforment.

Aux Etats-Unis, la menace de paralysie budgétaire a pris fin le 13 novembre avec l'adoption par le Congrès d'un texte permettant la réouverture du gouvernement fédéral. Cet accord temporaire prolonge le budget jusqu'à fin janvier 2026, permettant la reprise des publications économiques et offrant ainsi une meilleure visibilité aux marchés financiers.

En zone euro, la dynamique économique demeure contrastée. Les enquêtes PMI de novembre confirment la contraction de l'industrie, tandis que le secteur des services conserve une activité soutenue, ce qui permet de maintenir le PMI composite en zone d'expansion. Quant à l'inflation, la normalisation se poursuit sans signe de rebond.

Sur le plan monétaire, aucune réunion des banques centrales majeures n'a eu lieu en novembre. Toutefois, le marché reste focalisé sur la prochaine réunion de la Réserve Fédérale prévue pour début décembre, pour laquelle une troisième baisse de taux consécutive est désormais largement anticipée, portée par la récente hausse du taux de chômage (à 4.4%) et la volonté de préserver la stabilité de la croissance économique en 2026.

Du côté des marchés obligataires, les taux souverains ont évolué dans des marges étroites, traduisant une volatilité contenue. En zone euro, le Bund allemand termine à 2.7% (+5 bps) tandis que l'OAT française reste stable à 3.4%.

Aux États-Unis, le rendement du Treasury se détend jusqu'à 4% (-7 bps), soutenu par des anticipations de politique monétaire accommodante à moyen terme.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (50%). L'exposition aux marchés obligataires est également en ligne avec l'indice de référence (30%) tandis que l'exposition de la poche la moins risquée est sous-pondérée (18.5% contre 20%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes dont 5% sur les petites capitalisations.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (82.5%), des obligations d'entreprises (12%) et des obligations convertibles (6%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (64%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (5.5%) ainsi que de fonds monétaires (30.5%).

Les performances (Part A)

Sur la période s'étendant du 28 octobre au 25 novembre, le FCPE réalise une performance de -1.42% contre -0.93% pour son indice de référence.

Les trois poches composant le portefeuille sous-performent. Au sein de la poche actions, les principaux détracteurs de la performance relative sont les fonds actions zone euro tels que Fagus (-2.9%), Agrica Epargne Euro Sélection (-3.5%) et Amundi Stoxx Europe Defense (-10.9%). A l'inverse, la position sur les valeurs minières via le fonds CPR Global Gold Mines a permis de créer de la valeur avec une appréciation de +11.6% sur la période.

Au sein de la poche obligataire, la majorité des fonds sous-performent. Les principaux détracteurs sont les fonds d'obligations convertibles.

Au sein de la poche la moins risquée, les principaux détracteurs sont Exane Pléiade (-0.12%) et DNCA Alpha Bonds (-0.01%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

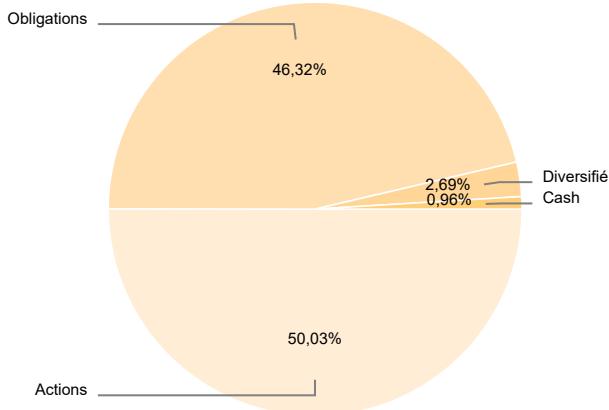
Nombre de lignes

23

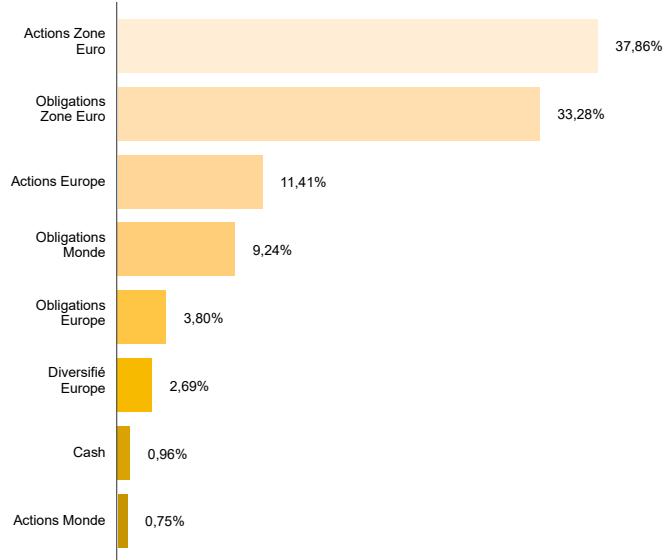
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	15,02
PRAIRIAL	Actions Zone Euro	10,06
AGRICA EPARGNE EURO SELECT	Actions Zone Euro	8,98
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	8,32
AMUNDI MSCI EMU-ETF ACC	Actions Europe	8,15
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	7,82
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	5,67
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	4,77
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	Obligations Monde	4,42
AMUNDI EURO GOVT RES-IEURACC	Obligations Zone Euro	4,24

Allocation d'actifs



Répartition géographique





AGRICA ÉPARGNE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 25/11/2025.